

**BILAN 2018 DU TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :
REFLET DE LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE**

VAL-D'OR, LE 17 AVRIL 2019. – Le bilan 2018 des opérations de traitement des matières résiduelles de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) indique une fois de plus que la vitalité économique du territoire fait de lui un fort générateur de matières résiduelles. L'an dernier, un total de 41 119 tonnes métrique (tm) de matières résiduelles ont été accueillies dans les installations de la MRCVO. Malgré que cette quantité demeure sous la moyenne historique de ses 12 années d'opération, elle est d'environ 500 tm de plus que la moyenne des 5 dernières années.

De cette quantité, 31 250 tm sont des déchets enfouis dans le lieu d'enfouissement technique (LET). Il s'agit du plus haut tonnage en 6 ans, mais ce dernier correspond à la moyenne historique. Avec 9 870 tm de matières récupérées, le taux de diversion se fixe à 24 %. En baisse constante depuis 2008, il s'agit du plus bas taux de diversion en 12 ans, se situant 4 points sous la moyenne historique. Toutefois, la quantité de matières recyclables récupérées dans le cadre de la collecte sélective est en légère hausse pour une seconde fois cette année. Avec 4 738 tm, la moyenne historique est ainsi surpassée de 192 tm.

Plus de déchets chez l'ensemble des générateurs

Le lieu d'enfouissement technique (LET) de la MRCVO a reçu 1 686 tm de plus qu'en 2017, c'est-à-dire une hausse de 5,7 %. Une augmentation plus ou moins grande des déchets produits est notée dans chaque catégorie de générateurs.

Pour une première fois depuis 2014, la quantité produite par le secteur résidentiel est en hausse, avec environ 600 tm de plus qu'en 2017. Les commerces et institutions produisent de manière stable avec une hausse de seulement 0,14 % (10,89 tm). Regroupées, les industries et les activités de construction, rénovation et démolition (CRD) sont quant à elles responsables de près de 1 075 tm de plus qu'en 2017, ce qui équivaut à plus de 63 % de la hausse totale.

M. Pierre Corbeil, préfet de la MRCVO, y voit le reflet de la bonne posture économique de la Vallée-de-l'Or : « Nos entreprises et nos industries roulent à plein régime et les salaires moyens en région sont parmi les plus élevés de la province. Ces conditions font croître la consommation qui, en retour, génère plus de déchets. Ça n'excuse pas tout; chacun de nous est responsable de faire des choix qui favorisent la réduction, la réutilisation et le recyclage. Toutefois, une part de la situation s'explique clairement par la vitalité économique du territoire. »

La MRCVO compte ainsi environ 705 kg de déchets par habitant, soit 5 kg de plus que l'objectif de la Politique québécoise de GMR. Dans le cadre de son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), la MRCVO avait pour objectif d'atteindre un taux de 550 kg par habitant d'ici 2020. M. Marco Veilleux, directeur du Service de l'environnement, rappelle que l'implantation de la collecte des résidus organiques représente la mesure phare pour y arriver: « Malgré l'augmentation de cette année, la quantité de déchets enfouis demeure inférieure à la moyenne des 10 dernières années, qui est d'environ 31 500 tm. Ce qui fera toute la différence, c'est l'implantation des bacs bruns l'an prochain. Grâce au compostage, plus de 40 % de vos matières résiduelles éviteront la poubelle. »

Récupération : un taux de diversion faussé par la situation du bois

Un total de 9 870 tm de matières ont été récupérées pour être recyclées ou valorisées en 2018, soit 118 tm de moins qu'en 2017. Une part non négligeable de cette diminution s'explique par la difficulté de valoriser le bois et les branches. D'abord broyée en copeaux, cette matière est seulement pesée et inscrite au bilan au moment de prendre la route vers des entreprises qui l'utilisent à des fins de valorisation énergétique. Ces dernières années, la MRCVO peine à trouver des débouchés économiquement viables pour le bois et doit en accumuler beaucoup plus qu'à l'habitude. « Nous en recevons plus qu'avant, mais il sort moins rapidement. Cela affecte négativement notre taux de diversion. Une étude de caractérisation du bois reçu est en cours de réalisation. En déterminant plus précisément son degré de contamination, nous croyons pouvoir accéder à de nouveaux marchés intéressants », annonce M. Corbeil.

Constance dans les activités de récupération

Dans le cas des matières recyclables, c'est-à-dire le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal acceptés dans les sacs et bacs bleus, une légère hausse apparaît pour une seconde année consécutive. Environ 61 tm de plus qu'en 2017 ont été envoyées au centre de tri Tricentris de Gatineau. Selon M. Veilleux, les taux de récupération stagnent partout au Québec : « le tonnage varie très peu depuis le début de nos opérations. Il oscille autour de notre moyenne historique d'environ 4 600 tm par année. Cette stagnation est rapportée dans l'ensemble de la province. Nous sommes cependant très fiers de collaborer avec un centre de tri performant, qui a su contourner la crise du recyclage et dont les opérations maintiennent un taux de rejet très faible. »

M. Veilleux remarque également que l'unité de mesure utilisée pour suivre l'évolution de la pratique, soit la tonne métrique, cache peut-être les gains en termes de participation de la population. En effet, le numérique a considérablement réduit la production d'imprimés, comme les journaux, ce qui diminue l'apport dans les sacs et les bacs bleus. De plus, pour des raisons économiques et écologiques, les fabricants réduisent la quantité de matière dans leurs emballages, ce qui diminue leur poids. « La tendance du zéro-déchet encourage certains à éviter tout emballage, même recyclable! Moins de tonnage ne veut donc pas dire moins de participation », explique M. Veilleux.

Du côté des agrégats (béton, ciment, asphalte et brique), après les deux plus petites années de l'histoire, une hausse marquée de plus de 505 tm s'impose. L'évolution de cette catégorie est surtout tributaire de la quantité et de l'envergure des travaux de démolition durant l'année. À l'inverse, la catégorie des métaux est au plus bas depuis 2007. Le cours des métaux particulièrement élevé et la présence de plusieurs acheteurs en région font possiblement en sorte que moins de gens choisissent les écocentres pour se départir du métal.

Une baisse étonnante de la quantité d'ampoules fluocompactes et de fluorescents est notée, alors que les écocentres en ont reçu près de 70 % moins que l'an dernier. Puisque certains commerces les acceptent, une partie est possiblement récupérée ailleurs. Rappelons que ces ampoules doivent être rapportées dans un point de dépôt du réseau RecycFluo, car elles contiennent du mercure qui représente un risque pour la santé et l'environnement.

Quant à la baisse importante du textile récupéré, elle est peut-être due au fait que le marché de la réutilisation des vêtements s'est diversifié. Les plateformes numériques facilitent les échanges et la revente, tandis que plusieurs organismes du territoire sont maintenant bien établis en tant que récupérateurs. De plus, l'on observe une dégradation de la qualité des vêtements commercialisés, au point de limiter leur réutilisation.

Pour ce qui est du matériel électronique et informatique, des pneus, des piles et batteries, des peintures, huiles et autres résidus domestiques dangereux (RDD) et des cartouches d'encre, les variations demeurent dans les normales.

La quantité de résidus verts (feuilles mortes, rognures de gazon et résidus de jardin) recueillie pour le compost fait une remontée alors qu'elle était en baisse depuis un pic en 2014. La météo propice et la sensibilité croissante de la population au compostage ont possiblement influencé cette hausse.

– 30 –

Source : Sophie Richard-Ferderber
Coordonnatrice en communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232
sophierf@mrcvo.qc.ca

p.j. Bilan annuel en GMR 2018

Bilan annuel du traitement des matières résiduelles

Au 31 décembre 2018

Catégorie	Produit	2017	2018	Variation (tm)	Variation (%)
Déchets	Résidentiel	14 298,55	14 900,77	602,22	4,21%
	Construction, rénovation et démolition (CRD)	3 674,66	3 988,32	313,66	8,54%
	Commerces et institutions	8 026,17	8 037,06	10,89	0,14%
	Industries	3 563,04	4 323,19	760,15	21,33%
	Autres	0,95	0,00	(0,95)	-100,00%
	Sous-total	29 563,37	31 249,34	1685,97	5,70%
Récupération	Matières recyclables	4 677,31	4 738,43	61,12	1,31%
	Agrégats	773,79	1 279,14	505,35	65,31%
	Bois	3 093,90	2 440,24	(653,66)	-21,13%
	Métal	860,43	800,23	(60,20)	-7,00%
	Ampoules fluocompactes et fluorescents	1,81	0,55	(1,26)	-69,65%
	Matériel informatique et électronique	123,46	116,13	(7,32)	-5,93%
	Textiles	8,35	5,84	(2,51)	-30,06%
	Peintures, huiles, contenants et autres RDD	88,16	78,02	(10,14)	-11,50%
	Pneus	113,69	119,39	5,70	5,01%
	Piles et batteries	20,50	22,05	1,55	7,56%
	Cartouches d'encre	0,39	0,53	0,14	36,96%
	Résidus verts	226,75	269,56	42,81	18,88%
	Sous-total	9 988,53	9 870,11	(118,42)	-1,19%
TOTAL DES MATIÈRES TRAITÉES		39 551,90	41 119,45	1 567,55	3,96%